



Climat général pesant et flou à la Papeterie EUROPAFI



10-2018

Après différentes interventions des élus, non seulement à EUROPAFI mais également au CCE de la Banque de France, nos Dirigeants ont enfin accepté que se tienne une séance de Comité d'Entreprise Extraordinaire le 28 mars 2018 en présence du Directeur Général de la Fabrication des Billets, Vincent BONNIER qui est aussi Président d'EUROPAFI, ainsi que du Sous-Directeur de la Papeterie Thierry LANCE, également Directeur de Production. Ce n'était pas du luxe compte tenu de la situation extrêmement préoccupante de notre usine.

Compte rendu de la séance extraordinaire du 28 mars 2018 :

Nous avons abordé 3 thèmes principaux au cours de la séance, la partie technique, la partie sociale et la partie avenir d'EUROPAFI. Un rapide point sur les résultats 2017 nous a également été présenté.

Partie technique :

M3F

Un exposé très détaillé a été fait par le Directeur de la production. Le fonctionnement de la M3F après 4 mois de marche alternée (MAP2) semble correspondre aux attentes même si des réglages seront encore nécessaires dans les semaines à venir. Le gros problème de cet atelier de production tient dans la fabrication des formes et dans leur durée de vie. En effet, il faut 5 semaines pour finaliser une forme sachant que celle-ci sera usée dans un délai de 8 à 10 jours. Il faut donc comprendre, compte tenu d'un parc de formes vide, que les retards s'accumulent ce qui amène EUROPAFI à annuler des commandes (2^{ème} partie pour le 100€2 pour Oberthur + 8 coupures export) et oblige Chamalières à acheter à l'extérieur une grosse partie de son papier.

Des études et travaux sont en cours à l'atelier Formaires, néanmoins, aux dires de nos Dirigeants, il semblerait que nous soyons proches des résultats de nos concurrents notamment sur le délai d'usure des formes ; ce qui pose problème car le « Business Plan » et les plans de charges prévisionnels avaient été établis avec un certain optimisme. **Aujourd'hui cela pourrait remettre en cause toute l'organisation de l'usine.** Un passage en H24 à l'atelier Formaires a même été évoqué si les résultats ne s'amélioraient pas.

En réponse aux élus, la Direction affirme que le projet d'une machine bien plus automatisée évoqué (avant l'achat de la machine ISI en place aujourd'hui) avait été abandonné, en regard à un coût trop élevé et au soi-disant manque de retours sur son fonctionnement dans d'autres Papeteries. Or, il se trouve que nous avons eu écho que cette machine était installée dans au moins deux Papeteries (USA et Inde) et que celle-ci donnait satisfaction. Encore une fois il peut s'avérer que l'approche comptable de nos Dirigeants et le manque d'ambition pourrait porter préjudice à la productivité et aux conditions de travail de notre entreprise.

Coupeuse et MTS

La nouvelle coupeuse a fonctionné toute l'année 2017 et semble aujourd'hui être en mesure de produire les volumes attendus, un point noir restant à régler, le MTS. En effet, **le système de traçabilité à la feuille**, pose des soucis qui ne sont toujours pas résolus et qui peuvent s'ils perdurent faire que la BCE ordonne à EUROPAFI d'arrêter de produire du papier Euro jusqu'à ce que le MTS soit en parfait état de marche.

Encore une fois, sachant que le principal problème du système est localisé au niveau de la destruction en ligne des feuilles, et que nous sommes la seule Papeterie à procéder ainsi, il s'agit d'un choix industriel de départ qui semble avoir été peu judicieux. Nous savons évidemment que la non-destruction en ligne nécessiterait certainement du tri manuel et donc du personnel supplémentaire ! Mais comment pouvons-nous penser qu'avec l'ampleur du projet global, ce paramètre n'ait pas été étudié différemment...

En résumé, si aujourd'hui la coupeuse ne détruisait pas les feuilles en ligne, le problème du MTS serait réglé. Quand on sait que nous sommes sous la menace d'un arrêté d'exploitation de la BCE cela laisse rêveur... Par ailleurs le changement du système de destruction nécessiterait maintenant l'arrêt de la coupeuse pendant les travaux. À l'image de ce qui a été fait à certains endroits de l'usine, notamment au poste de tri, il est évidemment plus difficile de modifier les installations après coup, alors que si les choses avaient été étudiées plus précisément en amont certains problèmes n'apparaîtraient pas aujourd'hui.

Partie sociale :

Depuis des mois, pour ne pas dire des années (depuis l'annonce de la filialisation), les élus réclament des conditions d'emploi correctes pour les salariés d'EUROPAFI ce qui est loin d'être le cas actuellement. Nos Dirigeants, accrochés à leur approche purement comptable font « la sourde oreille » et nous sommes aujourd'hui dans une usine censée devenir la première Papeterie Euro de l'EUROSYSTEME avec du personnel payé, hors primes compensatoires des nuits et des week-ends, pas mieux que s'il travaillait chez Carrefour ou chez IKEA ! Nous déplorons depuis quelques temps des démissions successives, une perte de compétence notoire qui ne va faire que s'aggraver si le tir n'est pas rectifié rapidement.

Le Président d'EUROPAFI, Vincent BONNIER, qui était apparemment venu à cette séance avec des annonces permettant de calmer la situation a malheureusement provoqué l'effet inverse. En effet, outre la mise en place des Complément De Rémunération comme cela se fait pour les MAD (en clair une prime au mérite), nous avons assisté à une scène assez hilarante, montrant le Directeur de la DGFB se débattant pour justifier une prime exceptionnelle octroyée aux salariés d'EUROPAFI pour l'année 2017. Prime qu'il a osé appeler « **Prime de démarrage** ». Comment peut-on imaginer une telle appellation, sachant que la majeure partie des salariés présents au démarrage des nouvelles installations sont des agents de la Banque de France (MAD). Après que les élus se soient insurgés de cette annonce, en expliquant que cette prime devrait être octroyée à tout le monde, le Président d'EUROPAFI, dans un grand moment de solitude a finalement confirmé que cette prime serait versée aux salariés d'EUROPAFI en guise de « **Compensation à l'absence de Participation aux bénéfices sur les résultats financier 2017** ».

Dernier point évoqué par le Président, l'embauche prévue de 12 CDD en renfort des équipes de Fabrication et de Finition, embauches qui sont loin de mettre l'usine à un niveau d'effectifs suffisant. La cible de 260 personnes évoquée semble émaner d'un dogme de la Direction qui coûte que coûte s'y tiendra. Or cette année nous aurons sur le site en plus 15 intérimaires, 12 CDD et des intervenants extérieurs (Médiaco et Sécuritas).

Nous allons nous retrouver à force dans une usine censée être hautement sécurisée, une usine ayant subi un énorme vol de billets pas plus tard qu'il y a 4 ans avec un quota d'intérimaires et de CDD défiant toute concurrence et des salaires plus bas que la quasi-totalité de ceux pratiqués dans l'industrie papetière. Nous nous rendons bien compte donc qu'il ne s'agit encore là que de faire de l'affichage face au Conseil Général de la Banque de France sans tenir compte de la réalité du terrain.

Partie avenir d'EUROPAFI :

Nous rappelons que les accords d'organisation du travail, dont la négociation a duré une bonne partie de 2017, ne sont vieux que de 4 mois. Or, les prévisions de plan de charge pour les 4 années à venir sont loin de celles espérées. En effet, le « Business Plan » de départ tablait sur une production à 4 760 Tonnes annuelles vendable. Or suite aux chiffres annoncés par la BCE, nous pourrions finalement espérer jusqu'en 2021 une production comprise entre 3 300 et 3 600 Tonnes annuelles ! Avec en plus un mix-produit pas forcément favorable.

Ainsi, les organisations du travail actuelles, mettraient dans ce cas l'usine en surcapacité pour 4 ans. Cette annonce a suscité un émoi important, tant au niveau des élus qu'au niveau du personnel. Aujourd'hui, la totalité des salariés d'EUROPAFI et une partie au moins des MAD voient leurs salaires rehaussés grâce aux primes de nuits et de week-ends qui normalement ne devraient être qu'une compensation liée à la pénibilité générée par ces horaires. Or, tout cela prouve que les salaires de l'entreprise sont tellement bas que ces primes permettent seulement de donner un peu plus d'attractivité lors des embauches.

La Direction a bien compris qu'un passage en horaires 3x8 ne permettrait pas de conserver un niveau de rémunération digne d'une entreprise comme la nôtre, à tel point que le Directeur Opérationnel d'EUROPAFI a imaginé dans ce cas, une possibilité de faire tourner les machines les week-ends même si le plan de charge ne le nécessitait pas afin de « doper » les rémunérations des salariés postés. **Ceci est un aveu pur et simple de la faiblesse des salaires de base pratiqués**, poussant nos Dirigeants à imaginer des stratagèmes en dehors de toute réalité industrielle.

N'oublions pas non plus, qu'en 2016 EUROPAFI a réalisé un résultat après impôts de plus de 6 millions d'Euros sachant qu'à l'époque seule la MAP2 fonctionnait, et qu'en 2017, l'usine a réalisé pas moins de 4 millions d'Euros de bénéfices avec pourtant un démarrage chaotique de la M3F pendant les deux derniers mois de l'année. Ainsi, il n'y a pas « péril en la demeure » et les 3 300/3600 Tonnes annuelles annoncées doivent sans aucun doute permettre de traiter la totalité des salariés, MAD et EUROPAFI de manière digne, en octroyant à chacun des conditions d'emploi et de rémunérations correctes.

Venue du Sous-Gouverneur de la Banque de France le 3 avril 2018 :

Le 3 avril 2018, le nouveau Sous-Gouverneur de la Banque de France, Denis BEAU, accompagné du Directeur Général de la Fabrication des Billets, Vincent BONNIER et de son Adjointe, Florence SCRÈVE-SZELÈS tous récemment nommés sont venus visiter les Centres Industriels et ont reçu les Organisations Syndicales de Chamalières et de Vic le Comte.

Les OS se sont vite rendu compte qu'elles étaient en face d'un technocrate perché dans les plus hautes autorités de la Banque de France sans aucune appréciation des réalités, simplement là pour dérouler un discours stéréotypé de la stratégie de notre institution. Cette réunion, qui a au moins eu le mérite d'exister, a permis par ailleurs aux Représentants du Personnel de faire passer une énième fois le message qui tend à déplorer l'approche uniquement financière des Dirigeants.

Le Gouverneur n'a cessé de répéter le mot « compétitivité » sans apparemment en connaître la définition détaillée. Une usine compétitive ne peut pas se résumer en 3 expressions distinctes les unes des autres « Effectifs-Masse Salariale-Plan de Production ». Si l'un de ces 3 aspects n'est pas à un niveau correct, EUROPAFI ne sera pas compétitif. En clair, sans les effectifs nécessaires, sans des conditions d'emploi motivantes pour le Personnel, le plan de production ne sera pas réalisé. Ainsi, le niveau d'effectifs, les conditions de rémunération et les déroulements de carrière pour tous sont les paramètres inéluctables permettant d'atteindre le niveau de compétitivité souhaité. Il ne s'agit pas de mettre des chiffres les uns derrière les autres mais bel et bien de prendre en compte que ce sont les salariés de l'entreprise qui font tourner les machines.

Compte rendu de la 1^{ère} réunion de Négociations Annuelles Obligatoires d'EUROPAFI 2018 :

Le mercredi 11 avril 2018 les Représentants du Personnel ont donc été convoqués à une première réunion dans le cadre des NAO 2018 pour EUROPAFI. Nous tenons à préciser que les thèmes légaux abordés en NAO sont les suivants : **Salaires et conditions d'emploi, Égalité Femmes-Hommes et Épargne salariale.**

Le début de la séance a démarré sur des « chapeaux de roues » lorsque le Directeur nous a d'ores et déjà annoncé que compte tenu des faibles chances de mise en place d'une revalorisation générale des salaires pour les salariés de la Banque de France il n'y aura pas non plus d'augmentation générale pour les salariés d'EUROPAFI.

« Nous sommes donc bien dans un nivellement perpétuel pour tous et par le bas. Quand les fonctionnaires obtiennent, les agents Banque de France ne sont pas fonctionnaires. Quand on enlève aux fonctionnaires, tout d'un coup, les agents de la Banque de France deviennent fonctionnaires. Même chose pour les EUROPAFI. Quand les salariés de la Banque obtiennent, les EUROPAFI ne sont pas à la Banque, mais quand la Banque de France ne donne rien, alors il ne faut rien donner aux EUROPAFI ».

Cet interlude permettra à ce que tous comprennent le film qui est en train de se dérouler sous leurs yeux et aient une vision objective de leur avenir et de leurs futures conditions d'emploi, que ce soit EUROPAFI ou MAD...

Cette 1^{ère} réunion, même si des débats ont eu lieu, n'a pas permis d'avancer sur le thème du jour étant donné que les OS ne sont toujours pas en possession des grilles salariales structurées d'EUROPAFI, grilles qui sont demandées depuis plus d'un an et demi. Comment pourrions-nous négocier les salaires si la Direction n'est même pas capable de nous fournir une base sur laquelle nous pourrions nous appuyer...

La prochaine réunion aura lieu **le lundi 16 avril 2018** avec espérons-le, enfin une grille de salaires digne de ce nom...



L'intersyndicale CGT BDF/Europafi et SNABF Solidaires de la Papeterie EUROPAFI.